



Municipalité de Lyster

Rapport du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait un rapport sur la situation financière de la municipalité.

États financiers 2013

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton et ont été déposés au Conseil le 1^{er} avril 2014. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement et affectations	2 079 514 \$
Charges de fonctionnement	2 004 863 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	74 651 \$
Conciliation à des fins fiscales	218 571 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	293 222 \$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	307 665 \$
Réserve financière pour l'amélioration du secteur aqueduc et égouts	85 266 \$
Fonds de roulement non utilisé	99 535 \$
Dette à long terme	2 110 961 \$

Rapport du vérificateur externe

Le vérificateur externe a émis un rapport attestant que les états financiers de la municipalité donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie, pour l'exercice terminé au 31 décembre 2013.

Indications préliminaires quant aux états financiers 2014

Pour l'année 2014, à trois mois de la fin de l'année, nous anticipons les données suivantes :

Revenus anticipés	2 045 000 \$
Dépenses anticipées au 31 décembre	1 950 000 \$
Excédent de fonctionnement anticipé pour l'exercice	95 000 \$

Rémunération et l'allocation de dépenses des membres du Conseil municipal pour 2014

Un conseiller reçoit une rémunération de 1 615.68\$ et une allocation de dépenses de 807.84\$ annuellement. Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 4 847.16\$ et une allocation de dépenses de 2 423.64\$ annuellement.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus par la Municipalité ainsi que l'ensemble des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclu avec le même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense de plus de 25 000 \$.

EMP Inc.	Réfection stationnement Édifice St-Louis, rechargement, nivelage, fossés, travaux ponceau route Fournier, nouveau chemin de la station d'épuration	148 467 \$
Entreprises Lévisiennes	Rapiéçage mécanisé	56 297 \$
Excavation Tourigny	Ponceau rue Bécancour, ponceau route Fournier, remplacement stations de pompage #1 (rue Bécancour) et #3 (chemin Pennington)	230 741 \$
Financière Banque Nationale	Remboursement capital et intérêt sur les emprunts	297 242 \$
Fortier 2000 Ltée	Achat ponceau rue Bécancour et route Fournier	38 071 \$
Gaudreau Environnement	Collecte récupération et déchets	144 080 \$
Ministre des Finances	Quote-part Sûreté du Québec	128 090 \$
M.R.C. de l'Érable	Quote-part 2013	238 494 \$
Pavage Lagacé et Frères	Déneigement, asphaltage, rapiéçage, nivelage	218 062 \$
Revenu Québec	Déductions à la source	54 497 \$

Programme d'immobilisations et réalisations 2014

Pour l'année 2014, nous avons réalisé plusieurs projets prévus au programme d'immobilisations. Les travaux les plus importants ont été réalisés au niveau des infrastruc-

tures d'eaux usées, soit le remplacement de la station de pompage no 3 située sur le chemin Pennington et le remplacement de la station de pompage no 1 qui était située sous la rue, en face du 1785 rue Bécancour. Ces travaux étaient importants et nécessaires car les équipements étaient désuets et avaient dépassé leur durée de vie utile. Au moment d'écrire ces lignes, la station no 1 est terminée et la station no 3 devrait l'être sous peu. La municipalité a reçu une somme de 644 593\$ dans le cadre de l'Entente fédérale-provinciale relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec afin de payer ces travaux. Avec cette même aide financière, plusieurs travaux sont actuellement effectués au réservoir d'eau potable afin de remplacer des pièces désuètes et nous procéderons d'ici la fin de l'année à des améliorations à la station de pompage no 2.

Au niveau de la voirie, les principaux travaux effectués sont le remplacement de trois ponceaux. En effet, lorsque nous avons remplacé la station de pompage no 1, nous avons profité de l'occasion pour remplacer le ponceau qui était à proximité sur la rue Bécancour. Un autre a été remplacé dans la partie en gravier de la route Fournier et un dernier a été changé d'urgence dernièrement dans le rang 1 ouest, car il s'est affaissé soudainement. Le coût total pour ces travaux s'est élevé à 95 000\$ et a été puisé à même le budget de fonctionnement de l'année. Également, nous allons asphalté au cours des prochains jours les accotements de la route Fournier en prévision de travaux importants à effectuer en 2015. Les accotements seront effectués au coût d'environ 45 000\$, somme qui sera puisée à même le budget de fonctionnement de l'année.

Au niveau des loisirs, nous avons procédé à l'achat de deux nouvelles estrades en aluminium afin de remplacer graduellement les estrades de bois. Nous avons également remplacé le tracteur à pelouse qui datait de 1994. Ces achats ont été effectués pour un coût de 21 000\$, puisé en partie dans le fonds de roulement et en partie dans le budget de fonctionnement de l'année. De plus, la municipalité s'est impliquée financièrement dans le projet de réfection du parc-école de l'école Bon-Pasteur, avec une contribution de 25 000\$.

Au niveau des bâtiments, nous avons installé de la climatisation dans les locaux du CPE. Ces travaux ont été effectués pour un coût de 22 000\$ et puisé à même le fonds de roulement de la municipalité. Au bureau municipal, nous avons réaménagé l'intérieur des bureaux en faisant une division au coût de 6 000\$. Nous avons également changé les ordinateurs de la bibliothèque pour une somme de 2 000\$. Dans ce dernier cas, nous avons eu le privilège de profiter d'une aide financière de

1 000\$ de la part de notre députée provinciale, Madame Sylvie Roy.

Pour ce qui est du développement résidentiel, il ne reste que 3 terrains 100 x 100 dans la rue Beaudoin au coût de 5 000\$. Également, le programme d'établissement domiciliaire offert par la Corporation de développement économique de Lyster est toujours en vigueur et il permet au propriétaire d'une construction résidentiel neuve d'obtenir un montant de 3 000\$. D'autres programmes sont également offerts par la Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière.

Programme triennal 2015-2016-2017

Étant donné qu'il reste seulement 3 terrains résidentiels à vendre dans de la rue Beaudoin, nous devons sans aucun doute développer la rue Huard, qui sera située derrière la rue Préfontaine. Les plans pour cette rue sont déjà prêts et nous avons toutes les autorisations nécessaires. Nous pourrions par la suite mettre l'emphase pour prolonger la rue des Bouleaux jusqu'au Domaine Lysterel. Pour ce qui est de la voirie, les prochaines priorités seront l'asphaltage de la route Fournier et possiblement d'une partie du Chemin de la Grosse-Ile. Nous poursuivons également les améliorations aux infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, grâce à la nouvelle taxe d'accise de 2014-2018, avec une somme de 805 589\$ qui sera octroyée à notre municipalité. La programmation de travaux sera établie au cours des prochains mois.

Budget 2014

Il nous est présentement impossible de vous dire ce qui se passera avec le taux de taxe foncière, étant donné que le conseil municipal travaillera au cours du mois de novembre à la préparation du budget 2015. Les taux de taxes de services devraient demeurer sensiblement les mêmes.

Mot de la fin

Je tiens à remercier mes collaborateurs que sont les conseillers pour leur appui, leur soutien et leur disponibilité. Merci également à la directrice générale et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos citoyens.

En terminant, vos conseillers et moi avons toujours pris le temps de bien connaître nos dossiers avant de prendre les décisions qui s'imposaient. Je veux saluer également le travail d'équipe et la complicité qui existe au sein de notre conseil municipal. Sachez également que vous pouvez compter sur ma grande disponibilité.

DONNÉ À LYSTER, CE 4^e JOUR DE NOVEMBRE 2014



Sylvain Labrecque, maire